

Appel d'offres public

DR24-PUB-030

Réfection de la rue Melançon

PROJET

La Ville de Drummondville sollicite le marché pour la réfection de la rue Melançon.

À compter du **vendredi 22 mars 2024**, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca en stipulant le numéro de référence DR24-PUB-030. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord du libre-échange canadien (ALEC) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO à leur nom les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage. Les soumissions scellées devront parvenir au bureau du maître de l'ouvrage à l'attention de Me Mélanie Ouellet, greffière, **avant 11 h, le vendredi 19 avril 2024**. L'ouverture des soumissions se fera publiquement immédiatement après l'heure prévue pour leur réception à la salle du conseil de la Ville de Drummondville sise au 415 de la rue Lindsay à Drummondville.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Philippe Lefebvre, coordonnateur à la Division de l'approvisionnement, pour le volet administratif à l'adresse courriel p.lefebvre@drummondville.ca et avec M. Marc Lanoie, chef de division à la Division projets et mobilité, pour le volet technique à l'adresse courriel mlanoie@drummondville.ca.

La Ville de Drummondville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville se réserve également la possibilité de refuser toute soumission d'un entrepreneur ou d'un fournisseur qui, au cours des deux dernières années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfait par l'organisation municipale.

Me Mélanie Ouellet
Greffière de la Ville